



Assemblée Générale de l'UNSS du 11 janvier 2022

Principaux éléments à retenir

Le SNEP-FSU a insisté dans son propos liminaire⁽¹⁾ sur la lassitude et la colère des collègues. Il a pointé l'impréparation de cette rentrée de janvier et le traitement insupportable et méprisant à l'égard de l'EPS et du sport scolaire.

Nous avons enjoint le nouveau directeur à engager une vraie relance du sport scolaire qui passe selon nous par : un protocole UNSS intégrant la pratique des AS, la reprise urgente des rencontres de toutes les APSA en présentiel, le recentrage de l'UNSS sur son projet sportif et artistique.

LE RAPPORT GENERAL⁽²⁾

Construit à partir de données largement incomplètes sur les activités et les pratiquant·es, une valorisation des thèmes transversaux éclipsant les pratiques sportives et artistiques, il a fallu arracher à la dernière minute (7 janvier) les données les plus essentielles⁽³⁾ selon nous pour montrer la réalité et le fonctionnement du sport scolaire en 2020-2021 : le nombre d'AS, de districts, de licenciés avec la distinction filles-garçons, de sections sportives, etc.

Le rapport général a été adopté avec 32 voix POUR, 15 CONTRE (élu·es des AS) et 6 ABSTENTIONS (dont 5 SNEP-FSU)

QUESTIONS BUDGETAIRES

Aucun point d'étape des réalisations budgétaires 2021 n'a été apporté⁽³⁾

Malgré nos demandes lors du CA du 10 décembre et une question diverse posée en amont de l'AG, les directeurs financiers n'ont pas présenté de point d'étape. Pourtant, lors de la présentation du budget prévisionnel des 2 années précédentes, un point d'étape avec près de 90% des réalisations budgétaires a toujours été présenté. Ils nous ont répondu qu'ils n'avaient pas fait cet état, que c'était très difficile et que ça n'avait pas de sens de présenter quelque chose d'incomplet.... Les cadres en territoire apprécieront le sort fait aux plans comptables analytiques qu'ils ont complété régulièrement !

Le budget 2022

Au CA du 10 décembre, le SNEP-FSU avait voté en abstention le projet de budget. Il avait prévenu qu'il se réservait de s'opposer au budget qui serait présenté à l'AG de janvier en cas de réponses évasives et non étayées aux questions que nous avions posées.

Une fois de plus, et bien qu'elles aient été redéposées en amont, nos questions⁽³⁾ sont restées sans réponse ! Rien sur les subventions de l'ANS vers les services UNSS, rien sur les rémunérations des directeurs financiers, rien sur les Gymnasiades territoriales, etc.

Nos nouvelles questions⁽⁴⁾ au cours de l'AG ont subi le même sort, avec par exemple celle portant sur l'inscription de la remise du contrat 2021-2022 (2^{ème} tiers du contrat lycées) dans le budget 2022 alors qu'il avait été convenu à l'AG de juin 2021 qu'elle serait intégrée dans les réalisations budgétaires 2021.

Le budget 2022 a été adopté avec 27 voix POUR, 20 CONTRE (élu·es des AS + SNEP-FSU) et 2 ABSTENTIONS.

Le budget 2022 devient ainsi le budget le plus contesté de l'histoire récente de l'UNSS, juste devant celui 2021 qui avait obtenu 27 voix POUR, 20 CONTRE et 4 ABSTENTIONS !

Le directeur national s'est engagé à nous recevoir rapidement pour répondre aux questions restées en suspens et le représentant du ministre à ce que des réponses écrites soient apportées avant le prochain CA (mars-avril). Nous y veillerons !

- (1) Voir la [déclaration liminaire](#) du SNEP-FSU.
- (2) Pour plus de détails, voir [l'intervention du SNEP-FSU sur le rapport général](#).
- (3) Voir les [questions diverses](#) déposées en amont de l'instance.
- (4) Pour plus de détails, voir [l'intervention sur le budget](#).